
AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QUE le conseil municipal a adopté le 13 janvier 2025 le règlement suivant :

- *Règlement 2024-03 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2025 et les conditions de perception.*

QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ham-Sud, le 15 janvier 2025.



Etienne Bélisle
Directeur général et
Greffier-trésorier